

lon du lyonnais 982 GENDARMERIE NATIONALE
-----00000-----

agnie de l'Ain
lon de Martignat
Brigade d'OVONNAX
No = 854
du 24 Mai 1944.

PROCES-VERBAL
de renseignements
sur l'enlèvement,
par des individus
armés et non identi-
fiés, de Mr.
DUMOULIN (Jules),
34 ans, employé
de bureau, adresse
ignorée, à Lyon.

Tête expédition.

ARCHIVES DE L'AIN
PROPRIETE PUBLIQUE

Vo et renseignements par le Commandant de Brigade
à Mr le Procureur de l'Etat Français, à Martignat
le 24 mai 1944.

Ce jour d'hui, vingt-quatre mai mil neuf cen-
quante-quatre, à dix neuf heures,

Nous, soussignés: ANSELME (Joanny), V.d.I.Ch.
POUY (Georges), GUNTHER (Ferdinand), et
CARPENTIER (Pierre),

gendarmes à la résidence d'Ovonnax, d'aparte-
ment de l'Ain, revêtus de notre uniforme, et
conformément aux ordres de nos Chefs, en visi-
te de commune à Martignat (Ain), avons appris
par la rumeur publique, que le nommé DUMOULIN
(Jules), venant périodiquement chez sa femme,
domiciliée dans la commune précitée, avait été
arrêté, au cours de la nuit précédente, par
plusieurs individus armés circulant en auto-
mobile.

Nous étant livrés à une enquête, nous n'avons
tout d'abord, recueilli aucun renseignement
pouvant faire supposer que cette rumeur était
exacte, et pour cause que Mme DUMOULIN n'avait
fait part à aucun de ses voisins de l'enlève-
ment de son mari. Nous étant rendus au domi-
cile de cette personne, nous l'avons trouvée
éplorée, mais semblant hésiter à répondre à
nos questions.

Elle nous a déclaré:

" Je me nomme DUMOULIN (née Colletta, Germai-
ne), 37 ans, ménagère, dmt à Martignat (Ain).
" Le 23 Mai 1944, vers 23 h. 30', nous avons
" été réveillées par des bruits de pas à proxi-
" mité de notre habitation, puis, quelques ins-
" tants après de violents coups ont été frap-
" pés contre la porte d'entrée. Des hommes,
" qui ont tout d'abord parlé une langue stran-
" gère, ont crié en français: "Ouvrez, et vite,
" Police allemande!". Ma tante, Melle Visinet,
" qui occupait le rez-de-chaussée, a ouvert et
" cinq ou six individus, armés de pistolets et
" mitraillettes, ont fait irruption dans la
" maison en s'éclairant de lampes électriques.
" Arrivés dans notre chambre, ils ont donné
" l'ordre à mon mari de s'habiller et de les
" suivre. Comme mon mari demandait des expli-
" cations, ils l'ont bousculé violemment et
" emmené je ne sais dans quelle direction.
" De suite, après son départ, nous avons en-
" tendu des automobiles démarrer, mais je ne
" peux dire dans quelle direction, La Cluse ou
" Ovonnax. J'ignore les motifs de cette arres-
" tation. Je ne peux certifier si mon mari a
" été arrêté par des allemands, car je n'ai
" pas remarqué, dans mon affolement, la tenue
" de ces hommes. Entre eux, ils parlaient en
" langue étrangère."

Lecture faite, a perolée et signé.

Melle VISINET, Philomène, 67 ans, sans profes-
sion, dmt à Martignat (Ain), nous a déclaré:

" Hier, 23 Mai, vers 23 h.30', étant couchée, j'ai été
 " réveillée par des langages et bruits de personnes
 " se trouvant devant mon habitation. Des individus
 " parlant entr'eux une langue étrangère, se sont écri-
 " és en langue française: "Ouvrez, et vite, Police alle-
 " mande!". J'ai ouvert aussitôt, craignant qu'ils bri-
 " sent les portes. Six ou sept individus ont fait ir-
 " ruption, armés de pistolets et mitrailleurs, et m'ont
 " demandé: "Le fils est-il là? Je n'ai pas répondu, et
 " ils sont sortis aussitôt pour aller à l'étage, dans
 " la chambre de mon neveu. Je ne peux donner aucun
 " signalement sur ces individus, car ils m'ablonia-
 " saient avec leurs lampes de poche."
 " Lecture faite, a persisté et signé.

Continuant notre enquête en vue d'identifier les
 hommes qui avaient arrêté Mr DUMOULIN, nous avons reçu
 les déclarations suivantes de :

10.- Mme Vve ROLLIER, née Salomon (Juliette), 47 ans,
 secrétaire de mairie à Martignat (Ain).

" Hier 23 Mai 1944, vers 23 h.30', j'étais au chevet
 " d'un malade, dans la rue principale de la commune.
 " J'ai entendu le bruit d'une auto qui stoppait à
 " proximité de la maison où je me trouvais. Je n'ai
 " rien vu, mais j'affirme avoir entendu un groupe d'
 " hommes, dont je ne puis évaluer le nombre, qui par-
 " laient, et il m'a semblé reconnaître dans leur lan-
 " gage des paroles prononcées en allemand. J'ai très
 " bien entendu ces paroles: "Kome, et neine!". Quelques
 " instants après leur départ, j'ai nettement entendu
 " le bruit de trois détonations. Je n'ai pu distan-
 " guer les individus qui parlaient l'allemand.
 " Je n'ai rien d'autre à déclarer."
 " Lecture faite, a persisté et signé.

20.- Mr GUILLERMET (Léon), 58 ans, maire de la commune
 de Martignat (Ain).

" Mr DUMOULIN ne vient que périodiquement à Marti-
 " gnat chez son épouse. Je sais, qu'il fût un temps, il
 " était douanier, mais j'ignore s'il a quitté son em-
 " ploi, quelle est sa profession et sa résidence actue-
 " elles. Je ne peux rien vous dire sur la conduite et
 " la moralité de cet homme. J'ai appris par la rumeur
 " publique, que cet individu avait été enlevé à son
 " domicile par des hommes armés. Sa famille ne m'a
 " pas avisé de ces faits. Au cours de la nuit dernière
 " vers 23 h.30', j'ai bien entendu deux voitures auto-
 " mobiles circuler dans les rues du village, à 50 mètres
 " environ de la maison Dumoulin. Ces automobiles m'ont
 " semblé prendre la direction d'Oyonnax, mais comme
 " elles ont passé assez loin de mon domicile, je ne
 " peux vous donner aucun renseignement sur les occu-
 " pants. Je ne peux rien vous dire de plus sur l'en-
 " lèvement de Mr DUMOULIN."

Lecture faite, a persisté et signé.

Nous avons également interrogé verbalement plusieurs
 habitants de la commune, et notamment ceux résident
 aux environs immédiats de l'habitation DUMOULIN.
 Ceux-ci ont entendu circuler 2 ou 3 automobiles dans les
 rues du village et perçu plusieurs détonations, mais
 n'ont pu fournir aucune indication pouvant permettre

d'identifier les occupants des véhicules.
De plus, Mme DUMOULIN et sa tante, Melle VISINET, n'ont pu discerner si les hommes armés, qui ont arrêté Mr DUMOULIN, étaient des policiers allemands comme ils l'ont annoncé à leur entrée, ou des terroristes.

Avant demandé des renseignements sur cette arrestation, à la Feldgendarmrie de La Cluse, il ressort que DUMOULIN n'a pas été arrêté par ces policiers. Il n'est pas jusqu'à présent, à leur connaissance, que cette arrestation soit le fait de la Police allemande.

Nos investigations continuent en vue d'identifier les auteurs de cet enlèvement et tout indice découvert fera l'objet d'un nouveau Procès-verbal.

Le nommé DUMOULIN est peu connu à Martignat où il ne venait que de temps à autre rendre visite à sa femme. Cette dernière déclare que son mari travaillait à Lyon, mais elle ignore, paraît-il, à quelle adresse et n'est pas certaine de l'emploi qu'il occupait.

Identité de la personne :

DUMOULIN (Jules), 38 ans, employé de bureau, à Lyon (Rhône), adresse ignorée, né à Lapeyrouse (Ain), le 25 Septembre 1905, fils de Julien et de Benoît (Calistine), marié, un enfant.

Quatre expéditions, destinées: la première, à Mr le Procureur de l'Etat français, à Nantua; la deuxième, à Mr le Préfet de l'Ain, à Bourg; la troisième, au fichier de la Compagnie, à Bourg; la quatrième, aux Archives.

Fait et clos à Oyonnax, le 24 Mai 1944.

Capitaine *Cuv* *G. P. 118* *J. P.*